© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

GHB

Par Soledad59 Postée le 27/01/2025 12:06

> En boite la semaine dernière la pote avec qui j'étais s'est évanouie plusieurs fois de suite, on à eu du mal à la réveiller, et elle était en état de choc quand elle reprenait connaissance. Ça c'est répété au moins 5 fois de suite. Depuis elle est fatiguée et elle a des tremblement un peu comme en hypoglycémie.. Quand elle était inconsciente elle entendait tout ce qui se passait autour d'elle. En nous renseignant on pense qu'elle à été victime de GHB...

Mise en ligne le 29/01/2025

Bonjour,

Nous comprenons vos interrogations quant aux évanouissements répétés vécus par votre amie. Il est effectivement possible qu'elle ait été victime de soumission chimique, c'est-à-dire qu'une personne malveillante lui ait fait consommer une substance à son insu.

Il n'est malheureusement pas possible pour nous de déterminer le produit à l'origine de ses malaises. Plusieurs substances, en association avec de l'alcool, peuvent provoquer des pertes de connaissance. Parfois la seule consommation d'alcool peut aussi provoquer cela.

Le seul moyen pour rechercher les traces éventuelles d'une substance, serait d'entreprendre des analyses. La plupart des molécules se dégradant rapidement, au bout de quelques jours il n'est malheureusement plus possible d'en retrouver, que ce soit dans le sang, les urines ou la salive.

Il reste le dépistage capillaire, mais c'est une procédure onéreuse, qui doit être réalisée 1 mois minimum après les faits. Il est aussi moins précis car il ne permet pas de donner la date précise d'une soumission chimique, seulement de visualiser un pic lors d'une consommation ponctuelle de substance. Cependant, le dépistage capillaire du GHB est plus complexe, car l'organisme sécrète naturellement (en faible quantité) du GHB. Le dépistage doit donc se faire sur 3 mois.

Nous ne connaissons pas les besoins de votre amie (si elle souhaite faire des analyses ou non). Son état de fatigue et ses tremblements peuvent être une conséquence de cette soirée: son organisme a été comme traumatisé, à la fois par les effets de la substance, et par le caractère brutal et injuste de la situation. Votre amie peut donc avoir besoin de soutien.

N'hésitez pas à lui proposer de nous contacter, si elle en ressent le besoin. Nous pourrons l'épauler et lui proposer des relais à proximité de chez elle. Il lui est aussi possible de contacter le Crafs, un organisme qui a pour but de recenser et d'accompagner les victimes de soumission chimique. Nous ajoutons leur site internet en fin de réponse.

Nous vous envoyons à vous et à votre amie tous nos encouragements.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- CRAFS